



Le Secteur Social de nouveau dans la lutte

Que se passe-t-il ?

Quelle est la situation actuelle ?

Le manque de personnels administratifs et sociaux et une augmentation de la masse de travail due à la précarité grandissante qui touche la population varoise se sont traduits par une souffrance au travail majeure des agents.

Cette souffrance a été constatée par le Service Médical du Travail, déclarant la totalité des agents d'un service en « burn-out » (traduction française : mort par surcharge de travail).

Qu'ont fait les agents ?

Ils ont choisi de ne plus subir, se sont réunis pour parler de ce qu'ils vivaient et ont fait remonter leurs difficultés à leur direction ; sans obtenir de résultats satisfaisants en retour.

Que fait le Syndicat Cgt ?

Saisi par les agents, le Syndicat Cgt les a rencontrés, a échangé avec eux et, d'un commun accord, les a accompagnés dans un dépôt d'un préavis de grève pour ouvrir de réelles négociations.

C'est ainsi qu'à ce jour des administratifs, des sociaux et des personnels médicaux ont déposé un préavis de grève à compter du 23 mai 2013 reconduit au 10 juin 2013..

Le Syndicat Cgt a réuni l'ensemble des agents des directions concernées en Assemblée Générale le 24 mai pour débattre des propositions de l'Administration (qui se limitent à huit postes de sociaux pour l'ensemble du département, ignorant totalement le sort des administratifs).

Cette réponse de l'Administration, en total décalage avec la réalité, a conduit les personnels à prolonger leur préavis jusqu'au 10 juin, d'autres équipes rejoignant les premières.

Le Syndicat Cgt a provoqué un C.H.S.C.T. exceptionnel le 13 juin 2013. En effet, disposant de la majorité des élus du personnel dans cette instance, il est le seul à pouvoir imposer la tenue d'un Comité Hygiène, Sécurité & Conditions de Travail.

Puisqu'il est attesté que c'est bien l'organisation du travail qui rend les personnels malades, et que ce n'est absolument pas dû à des fragilités individuelles, la loi impose à l'employeur d'assurer la sécurité physique et psychologique de ses personnels.

Qui est responsable de cette situation ?

La situation de crise qui touche ces services aujourd'hui concerne déjà l'ensemble des agents de la collectivité, quel que soit leur domaine d'activité. Certes, la "crise" existe bel et bien, mais elle ne dégage pas le Conseil Général du Var de ses responsabilités.

Les choix budgétaires faits par le Conseil Général sont les premiers responsables. C'est ainsi qu'ont été multipliées les Délégations (et donc les postes au sommet) sans plus-value sur le travail, mais entraînant par contre une augmentation des dépenses.

C'est ainsi que les frais de représentation (buffets et autres fêtes et cérémonies) continuent à flamber.

D'ailleurs, la Chambre Régionale des Comptes, dont on peut consulter le rapport sur Internet, le confirme et relève également une flotte de véhicules qui cependant ne répond pas aux nécessités des agents dans les services ; de même pour les téléphones portables...

D'autres instances de contrôle notent « *une politique budgétaire à courte vue* » subventionnant des associations et autres organismes sans regard sur leur utilité et hors du champ de compétence de notre collectivité.

Le Syndicat Cgt des Personnels du Conseil Général du Var encourage l'ensemble des agents à être attentifs à la dégradation de leurs conditions de travail et vous invite à ne pas atteindre un point de non-retour dans l'épuisement professionnel

Prenez soin de vous !

**Le syndicat CGT du Conseil Général du Var reste à votre disposition, par téléphone, par mail ou pour vous rencontrer.
N'hésitez pas nous contacter !**

Le 24 mai 2013